

Munster *mag'*

Janvier 2014 | s'Menschterer Blättla | Ville de Munster



TRAVAUX
RÉALISATIONS 2013

P. 3

ÉLECTIONS MUNICIPALES
MODE D'EMPLOI

P. 7

JANVIER-FÉVRIER 2014
**RECENSEMENT DE
LA POPULATION**

P. 16

PATRIMOINE
S'MÜSIKHISLA

P. 9

Chères Munstériennes, chers Munstériens,

Décembre, en Alsace et dans notre Vallée, nous relie fortement à nos traditions. Marchés de Noël, concerts, Bredala, lumières ont année après année de plus en plus de succès, signe que dans une société où tout bouge et rien ne dure, les repères sont importants. Ce qui n'exclut pas d'aller de l'avant, d'inventer, d'innover. À Munster, grâce à une coopération renforcée avec l'Office de Tourisme, les commerçants Grego, les stations de montagne et le monde associatif, nous avons imaginé d'inviter la mon-

tagne à la ville. Deux jours durant, petits et grands ont pu goûter aux joies de la neige à deux pas du Bredlamarik. Trois semaines plus tôt, les élèves, de la maternelle au lycée, ont honoré une autre tradition : celle de la Sainte Catherine. Avec leurs enseignants, ils ont planté plus de vingt arbres. Plus qu'un symbole, c'est un geste fort pour l'avenir. Gageons qu'à l'image des engagements de la municipalité, ils porteront leurs fruits, pour le bien de toutes et de tous.

Votre Maire



Liawi Menschterer,

Im Elsäss, ùn bsunderscht in ùnserem Tàl, verbindet ùns stàrik de Monet Dezamber àn ùnseri Tràditiona. Wihnàchtsmarik, Kùnzerta, Bredeler, Liachter han jedes Jahr immer mìhr Erfolg. Dàs ìsch a Zeicha, dàss

dia Festpùnkta wichtig sìn, in'ra Gsellschàft wo sich àlles bawejt ùn nix làng dürt. Doch kàt m'r voràgeh, Sàcha erfinda, innoviara. In Menschter han mir die Idee ghà, s'Gabiri in de Stàdt ilàda, d'ürich a stàriki Mitàrweit mitm Verein Grego, s'Vekehrsàmt, die Skistàtiona ùn die Vereiner. Zwei Daj làng han Grossi ùn Kleini vùm Schnee profitiara kenna, gràd nawem Bredlamarik. Drei Wochà friahjer han die Schiahler vùm Kindergàrta bis àm Lycée a ànderi Tràdition gehrt : dia von dr heilig Katharina. Sie han ìwer zwànzig Bàim mit ihra Lehrer gsetzt. Mìhr às a Symbol ìsch dàs a stàriki Hàndlùng fer die Zùakùntf : ich dank, dàss dia Hàndlùng frùchtbàr würd sì, gràd wia dia von dr Mùnizipalitàt !

Alles bescha fer's neia Jahr !

Ejer Maire

NB : "i" se prononce comme "é" en français (nouvelle charte graphique de l'alsacien).

Sommaire

- 02 Edito
- 03 Réalisations 2015
 - Aire d'accueil pour camping-cars // Assainissement rue du 9^{ème} Zouaves // De nouveaux résidents au parc de la Fecht // Fin des travaux du Dubach // Rénovation des deux courts de tennis // Le stationnement dans la ville de Munster // Travaux au Dubach // Enfouissement réseaux secs secteur Moenchberg // Un petit verger planté par les écoliers // Ecole : mise en place d'un module de jeux // Un nouveau chauffage à l'église catholique // Nouveaux engins au sein des ateliers municipaux
- 06 En bref
 - Une formation à l'utilisation des défibrillateurs // Campagne de prévention // En cas d'alerte
- 07 Elections municipales
 - Mode d'emploi
- 08 Conseil Municipal des Jeunes
 - Installation du nouveau CMJ
- 09 Culture
 - S'Müsikhisla
- 10 Retour sur les animations
- 12 Environnement
 - Repérer les fuites thermiques // Plan climat // Cigognes // Les arbres de la Sainte Catherine // Famille à énergie positive // Jardins comestibles // Mieux se déplacer en ville // Croque la vie
- 14 Etat-civil
 - Naissances // Mariages // Décès
- 16 Recensement
 - Le recensement de la population
- 18 Portrait
 - Les Services Techniques
- 19 Jeux
- 20 Animations 2014

VIE DES SERVICES

Arrivées

- >> Fabienne Meyer, accueil mairie
- >> Gilles Haudy, espaces verts
- >> Yvonne Bianchi, agent d'entretien



Départs en retraite

- >> Daniel Schaffhauser, espaces verts
- >> Claude Ghisalberti, services techniques
- >> Denise Decool, agent d'entretien
- >> Christiane Klingenstein, secrétaire

Éditeur Ville de Munster

1 place du Marché
68140 MUNSTER

Directeur de la publication

Pierre Dischinger

Rédacteur en chef Jean-François Wollbrett

Crédits photos Ville de Munster

Mise en page Samuel Wernain

Photogravure Ville de Munster

Impression Imprimerie Lefranc

Tirage 2 800 exemplaires

UNE NOUVELLE AIRE D'ACCUEIL POUR LES CAMPING-CARS



Depuis le 21 juin 2013, la Ville de Munster a ouvert son aire d'accueil pour les camping-cars. Fin 2013, cet aménagement a déjà fait l'objet de 1400 nuitées : un début encourageant pour la pérennité de cette aire ! Les retours des touristes sont largement positifs, avec comme pour tout aménagement, quelques propositions qui permettent aux services techniques de procéder à certains ajustements.



ASSAINISSEMENT RUE DU 9^{ÈME} ZOUAVES

Des regards d'assainissement ont été posés en novembre en limite de propriétés, rue du 9^{ème} Zouaves pour la mise aux normes de cinq habitations. Ces bâtiments vont pouvoir se raccorder sur le réseau d'assainissement intercommunal. Des aménagements qui contribuent à la mise aux normes des assainissements non collectifs et à la préservation de l'environnement de la Vallée de Munster.



DE NOUVEAUX RÉSIDENTS AU PARC DE LA FECHT

Depuis quelques semaines, l'étang du parc de la Fecht accueille de nouveaux résidents. Après les cygnes qui sont malheureusement partis, sont arrivés deux très jolis canards : le premier est un Mandarin, le second est un Carolin, différents des colverts de notre région. De magnifiques couleurs à découvrir lors de vos promenades !



FIN DES TRAVAUX AU DUBACH

Débutés en juin 2013, les travaux chemin du Dubach touchent à leur fin. Après la pose des réseaux humides (eaux usées, pluviales, eau potable), les fourreaux ont été installés pour les réseaux secs (France Télécom, vidéo et éclairage public). À cela s'ajoute une nouvelle voirie avec la mise en sens unique de la circulation. Un trottoir a été créé, permettant de garantir la sécurité des promeneurs et des riverains.



POSE DES RÉSEAUX HUMIDES.



POSE DES RÉSEAUX SECS.

LES TRAVAUX EN VOIE D'ACHÈVEMENT.



RÉNOVATION DES 2 COURTS DE TENNIS EN TERRE BATTUE

Les 2 terrains de tennis en terre battue étaient très vétustes. En novembre 2013, une nouvelle couche de calcaire a été mise en place pour remplacer une couche excédentaire de briques pilées. En 2014, l'entreprise terminera son in-

tervention avec le compactage du calcaire et la coloration des 2 courts avec une fine épaisseur de briques pilées. À l'image de Roland Garros, ces 2 terrains donneront de belles perspectives aux joueuses et joueurs Munstériens.



DÉCAPAGE DU TERRAIN SUD.

LE STATIONNEMENT DANS LA VILLE DE MUNSTER

En été et en automne, les services techniques de la Ville ont renouvelé une partie du marquage des stationnements : parkings de la Salle des Fêtes, du Prêlat, de la Place du Marché, autour de l'église catholique et Place du 11 Novembre. Des places de stationnements pour personnes à mobilité réduite ont également été mises aux normes (panneaux et marquage), et parfois déplacées.

Petit rappel : seul le centre-ville est payant, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, l'objectif étant de permettre la rotation des véhicules et de faciliter l'accès aux commerces. Plus de 500 places sont gratuites et situées à 5 minutes à pied du centre-ville. La Police Municipale est attentive au respect des règles de stationnement : tickets de parcètres pris, ou encore respect des places pour handicapés.

La municipalité mène actuellement une réflexion sur les demandes des riverains et des commerçants du centre-ville concernant leur stationnement en journée.

UN VERGER PLANTÉ PAR LES ÉCOLIERS

La Ville de Munster a participé au projet pédagogique des écoles de planter des

arbres fruitiers, offerts par le Conseil Général. Depuis fin novembre, le Parc du Dubach s'est enrichi d'un petit verger. Les services techniques de la Ville ont creusé les fosses de plantation.



DES TRAVAUX AU PARC DU DUBACH

Le Syndicat Mixte de la Fecht Amont, dont la Ville de Munster est membre, a réalisé en octobre la reprise du mur de soutènement à l'amont du Parc du Dubach. Ces travaux

s'ajoutent à plusieurs réalisations effectuées en 2013, dont la préparation d'un cheminement pour les piétons le long du camping et derrière la zone industrielle, ainsi que la construction d'une passe à poissons au niveau du Hammer, destinée à la migration des salmonidés.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS AU MOENCHBERG

En 2008, le chemin du Moenchberg avait fait l'objet d'un réaménagement complet. Restait à réaliser l'enfouissement des réseaux secs (France Télécom et vidéo), qui n'était possible qu'après l'achèvement des travaux du Untermoenchberg en 2012. C'est donc fin 2013 que les réseaux secs de ces deux rues ont été enfouis, permettant de donner aux riverains et promeneurs une vision plus dégagée de nos belles montagnes.



ÉCOLE : MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU MODULE DE JEUX

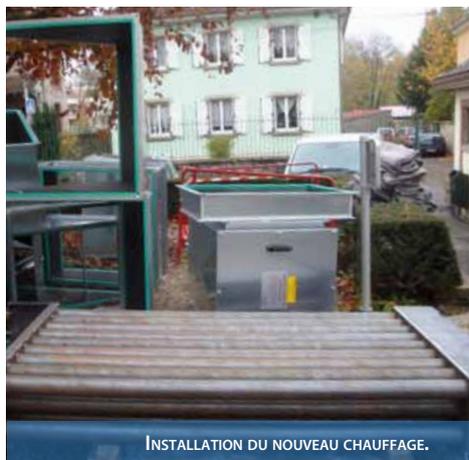
Les enfants de l'école maternelle du Badischhof ont découvert pour la rentrée 2013 un nouveau module de jeux qui va agrémenter leurs récréations.

Composé d'un toboggan, d'un filet de grimpe et d'une rampe de pompier, le nouveau module ravit les enfants.



UN NOUVEAU CHAUFFAGE À L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Les paroissiens de Munster et des communes voisines bénéficient d'un nouveau chauffage par air pulsé, remplaçant l'ancien qui était en fin de vie. Le passage du fioul au gaz permettra aussi de maîtriser les dépenses énergétiques. Le nouveau chauffage a été opérationnel pour la période de l'Avent, pendant laquelle la paroisse proposait comme chaque année une exposition de crèches.



INSTALLATION DU NOUVEAU CHAUFFAGE.

FORMATION À L'UTILISATION DES DÉFIBRILLATEURS

Deux formations ont été organisées pour apprendre les « gestes qui sauvent », via l'utilisation des DAE (Défibrillateur Automatisé Externe). Le Conseil municipal des jeunes a participé activement à la première session. La Ville compte deux défibrillateurs, un à l'entrée de la Salle des Fêtes, l'autre à l'entrée du Gymnase. Le lycée en détient également un.

La municipalité remercie les participants à cette formation gratuite et dispensée par le Centre de Formation de Secourisme du Val de Munster.



DE NOUVEAUX ENGIN AU SEIN DES ATELIERS MUNICIPAUX

Les agents de la Ville ont fait leurs adieux au tractopelle des ateliers municipaux, qui a rendu de grands services pendant de nombreuses années. Revendu, il a été remplacé par un chargeur et une mini-pelle, plus adaptés aux travaux actuellement réalisés en régie.

MINI-PELLE SERVANT À LA POSE D'UN RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES AU NIVEAU DU TENNIS.



CHARGEUR NETTOYANT LE PARKING KIRSCHLEGER.

EN CAS D'ALERTE

Destiné à prévenir et anticiper les situations d'urgence (risque sismique, inondation, mouvement de terrain, transport de matières dangereuses et rupture de barrage), le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un manuel pratique indiquant la conduite à tenir en cas de danger. Pour chaque risque, naturel ou technologique, ce document présente les réflexes, les premiers gestes, les consignes de sécurité et les précautions d'urgence à prendre.

Une éventuelle alerte est relayée par la sirène, qui indique qu'il faut rester chez soi. La Police Municipale donne les indications à suivre à l'aide d'un porte-voix. Pour vérifier le bon fonctionnement de la sirène, deux tests annuels sont réalisés, les 1^{ers} mercredis des mois de juin et de décembre.

Le DICRIM est consultable en Mairie et téléchargeable sur le site de la Ville.

EXPRESSION LIBRE des groupes d'élus minoritaires du Conseil Municipal

Le groupe « Pour Munster » n'a pas souhaité s'exprimer.

ÉLECTIONS MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI

La loi du 17 mai 2013 a modifié en partie le mode de scrutin des élections municipales des 23 et 30 mars prochains.

Le Conseil Municipal sera toujours élu au scrutin de liste paritaire. Les candidats doivent constituer une liste complète, avec autant de candidats que de membres au Conseil Municipal, soit 27. Un décret précisera prochainement le nombre d'élus pour Munster : 27 ou 29. Chaque liste doit respecter la parité, c'est-à-dire l'alternance homme / femme.

L'ordre des candidats sur la liste est déterminant pour leur élection éventuelle. En effet, il n'est pas possible de rayer, remplacer, déplacer, ajouter un ou plusieurs noms. Un bulletin de vote modifié est déclaré nul. Les candidats doivent s'inscrire à la Préfecture au plus tard le jeudi 6 mars 2014 pour le 1^{er} tour et le mardi 25 mars 2014 pour le 2^{ème} tour.

QUI SERA ÉLU AU CONSEIL MUNICIPAL ?

Si une liste obtient la majorité absolue des voix exprimées, c'est-à-dire la moitié des voix exprimées plus une dès le 1^{er} tour (23 mars), les élections sont terminées. Si aucune liste n'a cette majorité absolue, un 2^{ème} tour aura lieu le 30 mars.

Si au 1^{er} tour, une liste a la majorité absolue des voix exprimées, elle obtient d'abord la moitié des sièges du Conseil Municipal. L'autre moitié des sièges est répartie entre toutes les listes qui ont au moins 5% des voix. Cette répartition est faite en proportion du nombre de voix obtenues par chaque liste.

Si au 1^{er} tour, aucune liste n'obtient la majorité absolue des voix exprimées, un 2^{ème} tour se tiendra le 30 mars. Des listes peuvent fusionner entre les deux tours. La liste arrivée en tête a d'abord la moitié des sièges, quel que soit le nombre de voix



obtenues. L'autre moitié des sièges est répartie comme pour le 1^{er} tour. Les sièges sont toujours attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur leur liste.

QUELLE NOUVEAUTÉ POUR LES ADJOINTS ?

Le Conseil Municipal continue à élire le maire puis les adjoints. Mais pour garantir aux femmes l'accès aux postes d'adjoints, ils ne sont plus élus individuellement, mais en bloc, sur la liste présentée par le Maire. Sur la liste, l'écart entre hommes et femmes ne peut pas être supérieur à 1, mais la stricte alternance n'est pas obligatoire. Le nombre d'adjoints est fixé par le Conseil Municipal : au maximum 30 % de l'effectif du Conseil.

QUI SERA MEMBRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ?

Jusqu'à présent, les représentants de la commune au Conseil communautaire étaient désignés par le Conseil Municipal.

Désormais, ils sont élus en même temps et sur le même bulletin que les conseillers municipaux, avec la même obligation de parité.

Sur le même bulletin de vote, les électeurs auront donc deux listes : celle des candidats à l'élection municipale et celle des candidats au Conseil communautaire. Ces derniers doivent être issus de la liste pour l'élection municipale.

Là encore, la répartition des sièges étant faite en proportion du nombre de voix obtenues par chaque liste, les conseillers communautaires seront issus des différentes listes.

Pour voter, il faut s'être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 et être citoyen français ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union Européenne. La présentation de la carte d'identité sera obligatoire pour voter.

D'après un article rédigé par l'Association des Maires du Haut-Rhin.

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES RENOUVELÉ

RETOUR SUR LES DERNIÈRES ACTUALITÉS...

Dix nouveaux jeunes conseillers municipaux ont été élus le 18 octobre dernier à l'école élémentaire de Munster, par les 67 enfants de CM1. Les nouveaux élus ont été officiellement installés dans leurs fonctions le 26 novembre dans la salle de la Décapole de la mairie. Cette séance plénière du Conseil municipal des jeunes a commencé par un rappel des réalisations de l'année : action de sensibilisation à la sécurité routière, visite du CARAH, participation à l'opération Haut-Rhin propre, action menée avec le groupe folklorique des Marcaires de la Vallée, rencontre avec les présidents des associations Coup d'Pouce, Restos du Cœur et Caritas, présence à toutes les manifestations et commémorations organisées par la Ville...



UN NOUVEAU MAIRE JUNIOR AUX COMMANDES

S'en est suivie l'élection du nouveau maire junior. Chaque candidat à l'élection de maire junior s'est présenté et a exposé ses projets, devant une assemblée composée de conseillers adultes, de parents ainsi que des personnes investies auprès des jeunes tout au long de l'année. L'élection du nouveau maire junior a eu lieu à bulletins secrets, et après deux tours de scrutin et des

résultats serrés, les jeunes conseillers ont désigné Romain Dupré, qui succède à Manon Gallmann. Manon Parmentier, quant à elle, conserve son poste de secrétaire pour une année encore. La soirée s'est terminée par une séance photos et un verre de l'amitié, avant le début du conseil municipal des adultes.

Les nouveaux élus seront accompagnés et guidés dans leurs premiers pas par les conseillers qui entament leur seconde année de mandat : un bon moyen d'assurer la transition entre ces deux générations d'élus juniors et de permettre une continuité dans les actions.

UN DÉBUT DE MANDAT PROMETTEUR

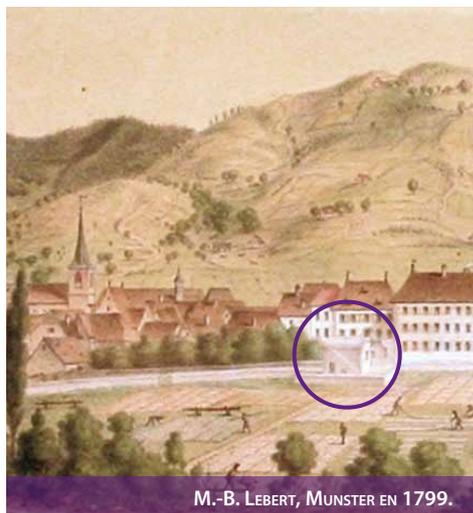
Les séances de travail du mercredi ont désormais repris pour nos jeunes ! Chacun a choisi la commission dans laquelle il voulait travailler. Que ce soit dans le domaine de la sécurité, la solidarité, les loisirs ou l'environnement, ils ont des idées plein la

tête et les projets ne manqueront pas.

Le Conseil municipal des jeunes s'est déjà mis au travail : au programme, une vente de gâteaux au profit de l'Association « Les Puits de l'Espoir », dont le but est de construire des puits pour faciliter l'accès à l'eau potable en Indonésie. Les jeunes conseillers ont également été sollicités pour participer au jury de la pomme de terre la plus originale, organisé par Potager EnVie, ainsi que pour participer au concours de bonhommes de neige dans le cadre du week-end « La montagne s'invite à la ville ».

La collecte des stylos usagés, mise en place par la commission environnement continue, vous pouvez les déposer à la mairie dans l'urne mise en place à cet effet. Ils seront ensuite envoyés à la société Terracycle, qui s'occupera du recyclage. L'argent récupéré sera reversé à l'école élémentaire de Munster. Pour la collecte, apportez vos feutres, marqueurs, effaceurs... tout est bon, sauf les crayons !

REDÉCOUVREZ VOTRE PATRIMOINE : « S'MÜSIKHISLA »



M.-B. LEBERT, MUNSTER EN 1799.



SITE DU GRABEN (LITH. DE FRIEDRICH SCHOEMBS, SUR UNE AFFICHE PUBLICITAIRE, VERS 1893.)

LE MÜSIKHISLA...

Connaissez-vous ce petit édifice surnommé « Le Müsikhisla », au n°18 de la rue des Clefs ? Ce dernier a fait l'objet d'une récente et belle rénovation conduite par la Ville de Münster. Nous vous proposons de le redécouvrir.

D'inspiration néo-classique, ce pavillon a été réalisé à la fin du XVIII^{ème} siècle par le badois Friedrich Weinbrenner (1766-1826), célèbre architecte et urbaniste qui, dans la vallée du Rhin, a exercé une influence novatrice sur l'architecture de l'habitat au début du XIX^{ème} siècle. Il est notamment le constructeur d'une partie de Karlsruhe.

Attesté en 1799 par un dessin de Marie-Bonaventure Lebert (1759-1836), le bâtiment se présente à cette époque sous la forme d'une construction en rez-de-chaussée pourvue d'une toiture terrasse à laquelle on peut accéder au moyen d'un escalier extérieur. Durant le 1^{er} quart du XIX^{ème} siècle, il est doté d'un étage et d'une toiture à longs pans.

Il a servi de corps de garde ou d'ancienne loge de concierge pour surveiller l'entrée du site usinier du Graben, mais semble

perdre cette fonction avec la construction, en 1850, d'une nouvelle maison de gardien plus à l'ouest.

...PORTE D'ENTRÉE DU GRABEN

Premier site de l'industrie textile de Münster, le Graben est fondé en 1776 par Jean-Jacques Schmalzter, un des créateurs de l'industrie textile de Mulhouse. Le 19 septembre 1783, André Hartmann (1746-1837) prend la direction de l'usine avec son associé J. H. Riegé. On y a produit jusqu'en 1857 les célèbres « indiennes » qui ont fait la réputation et la fortune des Hartmann. Une grande blanchisserie complète le site. Après les bombardements de l'année 1915, la direction des manufactures Hartmann prend la décision en 1923 de démonter le site du Graben et de le transférer sur le site du Couvent.

Devenu propriété de la commune de Münster, il est mis à disposition de la société de chant la « Cantoria » au début des années 1980 et est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, à l'exception de la construction annexe en bois, le 30 décembre 1985.

UN NOM ÉTRANGE...

Faisant face à l'une des propriétés Hartmann (détruite pendant la Première Guerre mondiale) le pavillon a été le témoin de fêtes brillantes et enjouées.

La tradition orale l'a donc naturellement surnommé « Müsikhisla » (la petite maison à musique).



Retour sur les animations 2013

RENCONTRES, ÉCHANGES, DÉMONSTRATIONS, DÉCOUVERTES... UN RÉSUMÉ DE LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS | 27 JANVIER 2013



MUNSTER A VIBRÉ AU SON DE



SOUVENEZ-VOUS, ELLES AVAIENT ENVAHI LA VILLE LORS DU PRINTEMPS DES CIGOGNES | MARS-AVRIL 2013



À LA DÉCOUVERTE DES PAYSAGES DE MUNSTER ET DE SA VALLÉE D'HIER À AUJOURD'HUI

LA FÊTE DE LA MUSIQUE | 22 JUIN 2013



UNE JOURNÉE DE TRANSHUMANCE, AU COEUR DES TRADITIONS | 8 SEPTEMBRE 2013



LE VÉLO ÉTAIT EN FÊTE | 1^{ER} JUIN 2013



BOURD'HUI | 10-23 JUIN 2013

DES PRATIQUES OPTIMISÉES POUR UN ENVIRONNEMENT PLUS SAIN

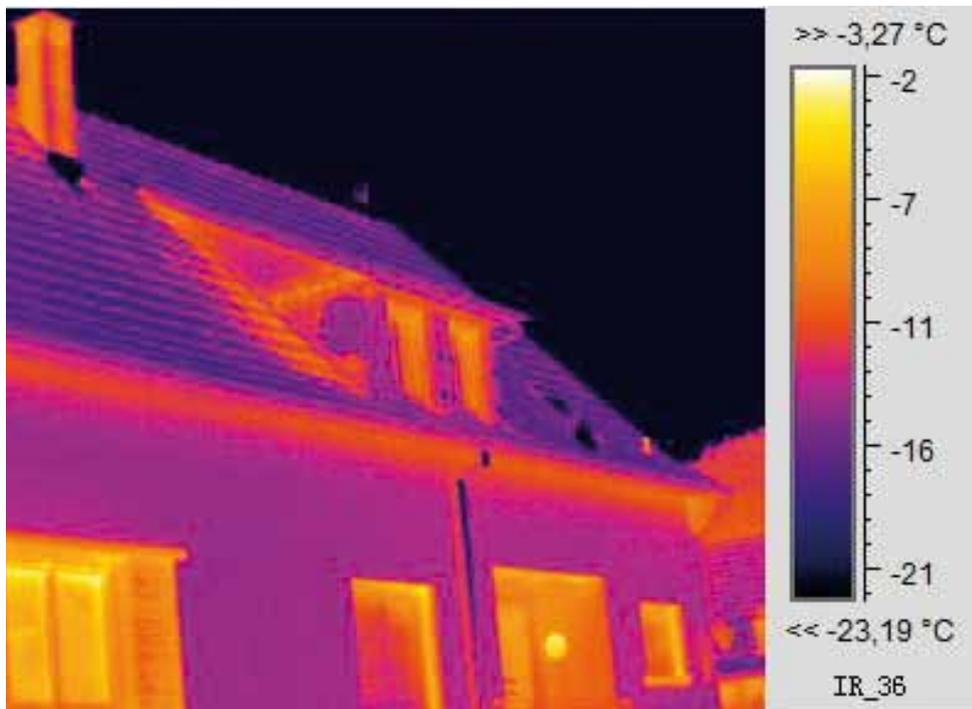
REPÉRER LES FUITES THERMIQUES

Mercredi 27 novembre, la Ville de Munster a organisé en lien avec le Plan Climat Energie Territorial du Grand Pays de Colmar et l'association Alter Alsace Energies une « Nuit de la Thermographie ». Après un tour de ville caméra thermique en main, les grands principes des économies d'énergie et de l'isolation ont été présentés aux participants, ainsi que les dispositifs d'aides à la rénovation destinés aux particuliers.

LE CHIFFRE :

71% des français considèrent que la protection de l'environnement doit être une priorité des pouvoirs publics.

(source : PCET du Grand Pays de Colmar).



PLAN CLIMAT

Depuis cinq ans, le Grand Pays de Colmar - qui englobe la Vallée de Munster - s'est doté d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET), dont la mise en œuvre est relayée localement par la CCVM. Il s'agit d'un plan de réduction des gaz à effet de serre (GES) articulé autour de quarante actions précises. Plus de la moitié d'entre elles concerne les logements et le bâtiment, puisque 43 % de l'énergie consommée sur le territoire va au secteur habitat-tertiaire. Afin d'améliorer la performance des 90 000 habitations que compte le Grand Pays, le Plan Climat prévoit à l'horizon 2014 d'étendre les dispositifs d'aide de la collectivité vers les particuliers (fiche-action n°5).

Et pour que rénovation thermique rime avec un habitat plus sain, une bonne qualité de l'air intérieur et un bilan carbone satisfaisant, la fiche-action n°12 propose

de « promouvoir l'éco-rénovation et l'éco-construction », grâce notamment au réseau des éco-artisans présents sur le territoire. Le dispositif « je rénove BBC » soutenu par la Région et l'ADEME peut également apporter des aides intéressantes (<http://jerenovebbc.info>).

Les secteurs des transports et de la consommation quotidienne ne sont pas oubliés bien entendu. Sur notre territoire, 30 % des émissions de gaz à effet de serre sont liés aux transports, domaine où l'impact des comportements individuels est considérable. Et comme la réduction du CO² passe par des achats responsables, la fiche n°39 prévoit de « promouvoir la consommation durable ».

Pour consulter l'ensemble du Plan Climat et découvrir les 40 fiches-actions, rendez-vous sur <http://grandpays.colmar.fr/presentation-du-plan-climat-energie-territorial,16257,fr.html>

CIGOGNES

Cette année, 9 cigognes ont décidé de rester à Munster pour profiter du Bredlamarik et des nombreuses animations durant les fêtes de fin d'année. Elles avaient quitté les toits de la ville durant quelques jours en août, au moment des grands rassemblements pré-migratoires, mais ont finalement décidé de passer l'hiver sur le Bässial. Bien entendu, il est indispensable de les nourrir, seuls le printemps et l'été sont propices à une alimentation naturelle dans les prés environnants. Reste à espérer que le printemps 2014 leur sera moins défavorable qu'en 2013, où la conjonction du froid intense en mars-avril et de pluies discontinues par la suite ont eu un fort impact sur les naissances.

À noter qu'un livre retraçant la réintroduction des cigognes en Alsace sera publié prochainement. L'information sera relayée sur www.aprecial.com

LES ARBRES DE LA SAINTE CATHERINE

Lors de la Sainte Catherine, où tout bois prend racine, des élèves munstériens de tous âges et leurs enseignants ont planté des arbres fruitiers sur différents sites : Cosec, Dubach, parking de la salle de gymnastique, Maison du Fromage, Maison Schweitzer. C'était une des actions

prévues dans le cadre du projet Croque la Vie. Soutenue par le Conseil Général, cette opération à forte valeur symbolique aura permis un rapprochement avec les arboriculteurs de la Vallée, qui ont présenté aux jeunes planteurs les gestes adéquats pour préparer un arbre, former la couronne, tuteurer. C'était également l'occasion pour les élèves de manier la pelle et la pioche, ce qui ne se présente pas tous les jours.



FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

Observer et analyser ses consommations, échanger des astuces pour les réduire et bénéficier des conseils d'un spécialiste, c'est le menu du programme national « Familles à énergie positive » lancé début décembre par l'association Prioriterre. Vous pouvez d'ores et déjà vous préparer pour l'édition 2014/15 en relevant soigneusement vos consommations actuelles. Le but n'est pas de décerner des médailles ou des bonnets d'âne, mais de mesurer les marges de progression possible : plus on est déjà attentif, plus le défi est ardu.

JARDINS COMESTIBLES

À quelques stations de train de Munster, les élèves du lycée horticole de Wintzenheim préparent activement les portes ouvertes du 22 mars et l'opération « Le jardin c'est ma nature » programmée le 7 juin.

Sur le thème des jardins comestibles, ils élaboreront plusieurs propositions, qu'ils réaliseront sur le terrain du lycée, avant d'en reproduire l'une ou l'autre à Munster, selon un cahier des charges qui sera élaboré en partenariat avec les services municipaux. Une belle façon de valoriser les talents et savoir-faire des lycéens tout en contribuant à l'embellissement de la ville.

MIEUX SE DÉPLACER EN VILLE

Parallèlement aux améliorations destinées à améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite (abaissements de trottoirs, églises...), la municipalité a lancé une réflexion sur les déplacements en ville, et notamment les cheminements sécurisés pour les piétons et les cycles. Elle bénéficiera de l'appui du Conseil Général et de l'ADHAUR, qui financeront une étude destinée à optimiser le partage des espaces de circulation et de stationnement.

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait » (Mark Twain). C'est plus l'idée que les choses sont compliquées que leur complexité réelle qui nous empêchent d'entreprendre et d'aller de l'avant. En chemin, il n'est pas rare de découvrir qu'en fait c'est beaucoup plus simple que ce qu'on pensait, ou qu'on nous l'avait fait croire. Et quelle satisfaction quand le résultat arrive pour nous récompenser d'avoir osé se lancer !

CROQUE LA VIE

Les établissements scolaires de Munster ont impulsé en 2013 un projet pédagogique intitulé « Ecole de demain – croque la vie à pleines dents ». Largement inspiré de la pensée d'Albert Schweitzer, il regroupe des actions destinées à transmettre les notions de respect du vivant, d'engagement citoyen et de solidarité. Avec l'appui de la Ville, du Rectorat, de la Communauté de communes, du Parc des Ballons, du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement et des Incroyables Comestibles, les élèves ont réalisé des plantations, des hôtels à insectes, du compostage et ont écrit des textes inspirés de *L'homme qui plantait des arbres* de Giono. Pour les plus jeunes, les cultures ont permis une initiation gustative des plus efficaces. Lors des goûters collectifs, ils ont plébiscité le radis, le haricot ou encore le potiron. Quand on les a semés, arrosés, observés et récoltés de ses propres mains, les légumes ont une autre saveur !



NAISSANCES

Novembre 2012

- Le 7 Loane MONNOT
- Le 20 Burak ALBAYRAK
- Le 21 Martin KEMPF
- Le 27 Malo BUECHER
- Le 29 Melissa NEDJAR

Décembre 2012

- Le 1^{er} Lart TMAVA
- Le 4 Léane Reine Béatrice CHAPELAIN
- Le 5 Léo DOZZI
- Le 6 Paul Arthur Amadeus DIETERLE
- Le 23 Antoine PELLETIER VONTRAT

Janvier 2013

- Le 12 Kilyan Roger Aimé SCHNEIDER

Février 2013

- Le 11 Louise Rose BICHAIN
- Le 19 Samuel MANN
- Le 19 Lowen Alejandro COLLEDANI

Mars 2013

- Le 1^{er} Solène SCHMIDT
- Le 10 Inès Miméda KODJI
- Le 15 Lara EROL
- Le 15 Younes Armand BERICHE

Avril 2013

- Le 1^{er} Emy HUNZINGER
- Le 7 Kirsti Eglantine ATIENZA
- Le 7 Matt BOHN AVENAS
- Le 26 Morgan Victor PHELIZOT
- Le 30 Elrond Jules Henri Joseph JENNY

Mai 2013

- Le 10 Kimy VILLEMIN
- Le 15 Louis Mathieu Hervé WALSPECK
- Le 31 Mehdi BOUTERNIKH

Juillet 2013

- Le 6 Ezio PASCUTTINI

- Le 9 Anatole Loïc Miguel REVILLA
- Le 12 Léonie CECCHETTI
- Le 16 Luana Floriane Nathalie FAILLA MULONE

Août 2013

- Le 8 Siloé Nora Alice CONTE
- Le 9 Anuar MUHARREMI
- Le 24 Sullyvan Ludovic Christophe RAVOU
- Le 29 Luka LAMY
- Le 30 Quentin David SALA

Septembre 2013

- Le 4 Alicia Odette Catherine BELLONDE
- Le 9 Hugo Robert ANCEL
- Le 18 Logan Fred Junior BUCH
- Le 25 Cinda SEBË
- Le 25 Solyne Heidi Mélanie RIEDLINGER

Octobre 2013

- Le 3 Timéo Carmine Jean DAL LAGO DITROIA
- Le 18 Laura ABEDINI
- Le 21 Tristan Ethan Robin BILLIG ETTERLEN



MARIAGES

Décembre 2012

- Le 15 Roland Pierre WAGNER, expert-comptable et Véronique Jeanne GREWIS, secrétaire-comptable

Mars 2013

- Le 2 Sylvain Claude SCHMITT, enseignant et Sandrine Nelly ROBIN, assistante maternelle

Mai 2013

- Le 10 Aloyse Gérard LAUFFENBURGER, charcutier traiteur et Camille Marie Elisabeth JEHL, secrétaire médicale
- Le 11 Gérald Richard Michel PAMART, chef de chantier et Véronique Chantal Joséphine DECKER, ouvrière

Juin 2013

- Le 1^{er} Zakaria KEBBATI, ouvrier qualifié et Corinne MEÏER, directrice de périscolaire
- Le 7 Marc MEYER, pâtissier et Nadine BRETTE, serveuse-vendeuse

Juillet 2013

- Le 6 Christophe LUDER, mécanicien-autos et Claudia PRIZZI, négociatrice en immobilier

- Le 20 Emmanuel Jean Njoya SCHALLER, directeur et Lindsay Klein KEARNEY, volleyeuse professionnelle
- Le 22 Bruno Sébastien Paul BOUSQUET, psychomotricien et Sandrine Danièle Yvette MULLER, professeur des écoles

Septembre 2013

- Le 14 Pierre Laurent Jacques KOCH, pharmacien et Florence Marie Sophie RAEIS, médecin
- Le 28 Stéphane Georges GERONIMI, ingénieur et Isabelle Huguette Thérèse Alice MAYET, infirmière

Octobre 2013

- Le 12 Michel LUTZ, docteur des mines et Audrey VRABELY, directrice de magasin

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

50 ans de mariage

- 17 novembre 2012 Norbert GOFFENEY et Marie-Madeleine HUSMANN
- 30 novembre 2012 Jean Jacques FAHRER et Hélène GEORGE
- 30 novembre 2012 Jean Marie SCHMITT et Christiane MUTSCHLER
- 22 février 2013 Henri SPIESER et Hélène STOEHR
- 22 Juillet Sébastien HAEBERLE et Anne Louise KEMPF
- 26 juillet René MICHEL et Monique MURA
- 3 août Michel DEFREMONT et Micheline CARETTE
- 10 août Maxime WISS et Marguerite BATT
- 6 Septembre Bernard DIDIERJEAN et Erna HELM
- 8 novembre Cesarino COSTA et Lucie CAMPAZZI
- 8 novembre Jean-Marie MEYER et Edith MARSCHALL
- 30 novembre Othon RESCH et Cécile MUNIER

60 ans de mariage

- 6 juin René STUDER et Anne Marie HOLLWEQUE
- 27 Juillet Jean-Louis JAEGLER et Jacqueline FISCH
- 21 août François SCHWARTZ et Cécile DANNER
- 16 octobre Robert MESSA et Irène MULLER
- 7 novembre René DEVIN et Germaine WUEST

DÉCÈS

Novembre 2012

- Le 7 Manon LACOSTE, 88 ans, restauratrice retraitée, veuve de Roger Jean Joseph SIGNORELLI
- Le 11 Lina Marthe MULLER, 86 ans, sans profession, veuve de Frédéric Ernest WAHLER
- Le 14 Charles Alfred NEUHAUSER, 67 ans, ouvrier d'usine retraité, époux de Paulette STUTZMANN
- Le 28 Lydie MAURER, 90 ans, sans profession, veuve de Ernest Jacques MAHLER



Les couples habitant Munster, mariés depuis 50, 60 ou 70 ans sont invités à se signaler au bureau d'état-civil pour organiser une visite de la municipalité.

Décembre 2012

- Le 2** Hélène Alice KEMPF, 97 ans, assistante maternelle retraitée, veuve de Guillaume Léon HEINRICH
- Le 4** Maria Louise Antoinette ZEH, 89 ans, sans profession, divorcée de Robert WELTZER
- Le 5** Jean FRIEDRICH, 91 ans, ouvrier agricole retraité, célibataire
- Le 6** Marguerite KEMPF, 86 ans, sans profession, veuve de Robert GOFFENEY
- Le 6** Elise Salomé FRITSCH, 88 ans, sans profession, veuve de Martin André BRAESCH
- Le 8** Marie Augustine PIERRE, 87 ans, sans profession, veuve de Joseph Richard BRUN
- Le 9** Anna Irène SIEGLER, 79 ans, agent hospitalier en retraite, épouse de Marcel Georges MARX
- Le 11** Elisabeth Georgette FRITSCH, 91 ans, institutrice en retraite, veuve de Paul Lucien MANGEOLLE
- Le 14** Marthe KEMPF, 84 ans, ouvrière d'usine retraitée, veuve de Jean Marc GHISALBERTI
- Le 16** Emma Catherine SCHOTT, 91 ans, relieuse retraitée, veuve de Kurt KNEIPER
- Le 20** Yvonne Sophie SIMON, 85 ans, sans profession, veuve de Léon Charles Henri MEYER
- Le 20** Alfred Ernest HOFFER, 68 ans, commerçant retraité, époux de Nicole Denise Suzanne KOCH
- Le 21** Joseph JEHL, 85 ans, ouvrier d'usine retraité, époux de Thérèse Anne PERRIN
- Le 24** Georgette BRUN, 99 ans, représentante en retraite, veuve de Othon Marius LAU
- Le 27** Théodore SCHUEHMACHER, 91 ans, cuisinier retraité, veuf de Marie Yvonne BAECHER
- Le 28** Odile Hélène OSWALD, 79 ans, aide-maternelle en retraite, veuve de Marcel WALGER
- Le 30** Laurence JAEGLE, 87 ans, sans profession, veuve de Jean Pierre WEBER

Janvier 2013

- Le 3** Bernadette WISSON, 81 ans, couturière retraitée, épouse de Alphonse HENRY
- Le 4** Emilie Madeleine Irène RESCH, 84 ans, ouvrière d'usine retraitée, célibataire
- Le 5** Charles Armand BECK, 96 ans, directeur de banque retraité, époux de Marianne Jacqueline HAAS
- Le 7** Jean Joseph BÉDÉ, 92 ans, ouvrier d'usine retraité, époux de Marguerite LUDWIG
- Le 10** Joséphine Elise FUCHS, 81 ans, couturière retraitée, veuve de Robert Eugène HERRMANN
- Le 11** Marcel Eugène ZIPPER, 91 ans, musicien retraité, époux de Colette Henriette RICHERT
- Le 12** Charles Alfred WEHREY, 70 ans, ouvrier d'usine retraité, célibataire
- Le 13** Marthe SCHWEIGER, 81 ans, sans profession, épouse de Antoine KATITSCH
- Le 13** Catherine Elisabeth WAGNER, 90 ans, cuisinière retraitée, épouse de Pierre André GROSJEAN

Février 2013

- Le 6** Michel André COLIN, 72 ans, chef d'entreprise en retraite, époux de Andrée Maria BEST
- Le 6** Virginie Jeanne Marie CHAUVEL, 89 ans, agent de bureau en retraite, veuve de Michel Louis Georges COLESSE
- Le 11** Marie Berthe BECHLER, 97 ans, institutrice retraitée, veuve de Ernest ZUBER
- Le 13** Madeleine Suzanne GEBHARDT, 89 ans, infirmière retraitée, célibataire
- Le 18** Joséphine Jacqueline Laure STRAUB, 88 ans retraitée, veuve de Marcel César TOCHE

Mars 2013

- Le 4** Gisèle ALMONDE, 98 ans, comptable retraitée, veuve de Pierre Joseph François JEANJEAN
- Le 10** Hélène Louise KRIEGER, 89 ans, ouvrière retraitée, veuve de Alphonse Joseph ARNOLD
- Le 14** Deborah Marie Colette BERNHARDT, 24 ans, sans profession, épouse de David HESSELER
- Le 14** Marcel Albert SCHMITT, 74 ans, sans profession, célibataire
- Le 24** Emile Francis BILLIG, 74 ans, contrôleur de laboratoire retraité, veuf de Marie Joséphine DIDIO
- Le 29** Ernestine LEININGER, 92 ans, sans profession, veuve de Éric Charles MULLER

Avril 2013

- Le 1^{er}** Evelynne Michelle Paulette FAUVIOT, 54 ans, ouvrière de production, épouse de Pierre Yves LACOMBE
- Le 22** Anne DREHER, 44 ans, sans profession, célibataire

Mai 2013

- Le 8** Rose BARTEK, 92 ans, retraitée, veuve de Eugène Martin ERHARDT
- Le 10** André Robert HUGLIN, 80 ans, maître boucher-charcutier, époux de Mariette Suzanne JAEGLE
- Le 17** Marianne HOFFMANN, 83 ans, sans profession, épouse de Albert KLINGER
- Le 27** Jean Paul LANG, 55 ans, boucher tâcheron, divorcé de Ginette Lucienne WURTLIN

Juillet 2013

- Le 1^{er}** Albert DEVIN, 63 ans, ancien menuisier, divorcé de Danielle Irène MAURER
- Le 12** Marcel Claude MULLER, 78 ans, chauffeur de bus retraité, époux de Colette Marie ESCHENLAUER
- Le 16** Ernest Emile Michel ORTLIEB, 87 ans, chirurgien dentiste retraité, époux de Anne HAERRIG
- Le 18** Irène Hélène JOERGER, 90 ans, agent de service en retraite, veuve de Mathieu HAAS
- Le 19** Irène Berthe JAEGLE, 88 ans, sans profession, épouse de Alfred Ernest HEINRICH
- Le 25** Marguerite Hélène ROTHBLETZ, 93 ans, sans profession, veuve de Lucien PICARD

- Le 26** Marie Marthe DESCHERMEYER, 91 ans, ouvrière d'usine retraitée, veuve de Pierre Paul GROSSHENNY
- Le 29** Marie Elisabeth Hélène ZEH, 88 ans, sans profession, veuve de Eugène JACQUES
- Le 30** André SCHAETZEL, 81 ans, retraité, époux de Marlène Liselotte KEMPF

Août 2013

- Le 4** Maria-Joséphine WASSER, 89 ans, sans profession, veuve de Jean-Adolphe MEYER
- Le 19** Claude Pierre ARMBRUSTER, 78 ans, directeur financier en retraite, époux de Yvonne MURER
- Le 20** Yvan HELM, 58 ans, ripeur, époux de Béatrice WIECZOREK
- Le 22** Robert Eugène DILL, 82 ans, menuisier retraité, époux de Marcelle Louise WALTER
- Le 25** Alfred JÉDÉLÉ, 89 ans, commerçant en retraite, veuf de Marie Antoinette Joséphine ROSSEL
- Le 26** Frieda Salomé ROESS, 89 ans, infirmière en retraite, veuve de René Joseph François CAUX

Septembre 2013

- Le 1^{er}** Marie Anne DILL, 87 ans, sans profession, veuve de Alfred MASSON
- Le 3** Brigitte WEISS, 89 ans, sans profession, veuve de Georges Martin MASSELER
- Le 8** Jean-Paul Charles Edouard François DUFOUR, 63 ans, chauffeur en retraite, divorcé de Patricia Marthe Francine CASSAN
- Le 16** Catherine Odette Liliane LAPERCHÉ, 47 ans, sans profession, célibataire
- Le 24** Robert WELTZER, 91 ans, dentiste en retraite, époux de Thérèse Marie KEMPF
- Le 26** Emma STOHR, 93 ans, ouvrière d'usine retraitée, célibataire
- Le 27** Gabrielle Renée Alice BURGUNDER, 62 ans, préparatrice en pharmacie retraitée, divorcée de Jean-Claude VERNHES

Octobre 2013

- Le 1^{er}** Marie Jeanne ERTLÉ, 97 ans, ouvrière d'usine retraitée, veuve de Guillaume Georges SCHWARZWAELDER

Novembre 2013

- Le 1^{er}** Jeannette Catherine Marie NEFF, 91 ans, aide au prêtre en retraite, célibataire
- Le 2** Marcel HUMMEL, 78 ans, maçon retraité, divorcé de Flore DELACOTE
- Le 11** Madeleine Suzanne LORIN, 90 ans, agent technique en retraite, veuve de Joseph MUNSCHY
- Le 14** Claire MAURER, 84 ans, agricultrice en retraite, veuve de Frédéric Ernest ROESS
- Le 23** Marcelline UHRING, 84 ans, ouvrière d'usine retraitée, épouse de Emile SCHOCH
- Le 25** Auguste Henri HERMANN, 76 ans, ouvrier retraité, divorcé de Dabia BERKATI



LE RECENSEMENT À MUNSTER C'EST EN 2014 !

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Remplissez lisiblement les questionnaires



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 16 janvier au 15 février

www.le-recensement-et-moi.fr / www.ville-munster68.fr

que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif

ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à la mairie ou vous rendre sur le site :

www.ville-munster68.fr

LES AGENTS RECENSEURS ET LEUR SECTEUR



WATZKY
Léa



BAUDRY
Elisabeth



COLLARDEY
Dominique



MITSCHI
Guy



SCHUBNEL
Emile



JAKOB
Rémy



CORTIER
Julien



MONOD
Jacqueline



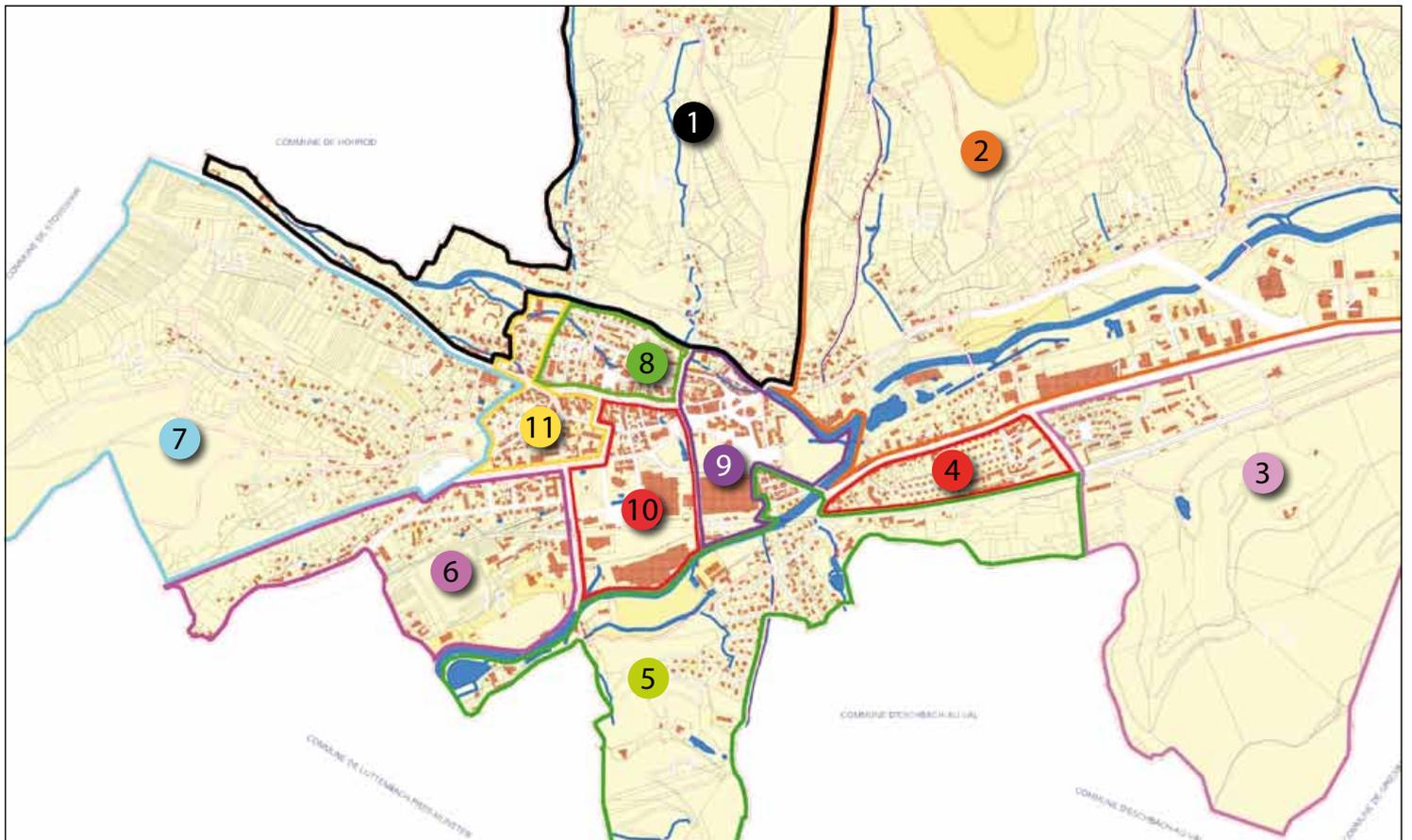
FRITSCH
Marie-Pascale



LEMMEL
Geneviève



SALMON
Corinne



SERVICES TECHNIQUES : LA FORCE D'ACTION DE LA VILLE DE MUNSTER



Les services techniques de la Ville de Munster sont composés de trois entités : les ateliers avec 15 agents, les espaces verts avec 7 agents, et les agents d'entretien et ATSEM (14 agents). Leur mission principale est l'entretien du patrimoine, des espaces verts, de la voirie ou des bâtiments. Les services techniques font également des réalisations neuves.

Les ateliers sont composés de huit corps de métiers : eau, électricité, propreté et voirie, maçonnerie, mécanique, menuiserie, peinture et serrurerie. Le service de la propreté, celui des espaces verts et le déneigement ont déjà fait l'objet d'articles détaillés dans des Munster Mag précédents. Les agents débutent leur journée à 7 h 30, pour la terminer à 17 h. En été, les horaires changent en fonction des missions. Trois chefs de service managent les agents, en complément des autres missions qui leur sont dédiées.

LE SERVICE DES EAUX

La Ville de Munster est gestionnaire et responsable de son réseau d'eau. Trois agents sont les garants du bon fonctionnement et de l'alimentation en eau potable de la Ville de Munster : nettoyage et entretien des réservoirs, pose de nouveaux réseaux, inter-

ventions ponctuelles de réparations. Selon les demandes des particuliers, après validation d'un devis, le service des eaux réalise des branchements d'eau ou des individualisations de compteurs. Il maintient aussi en état le système de défense incendie avec la mise en place ou le remplacement de poteaux. Afin d'éviter les fuites, il intervient aussi sur la suppression d'ancien branchement de particulier.

L'ATELIER MENUISERIE

Le menuisier crée du mobilier pour les bâtiments et entretient les bancs publics. Il réalise aussi des portes, des fenêtres et autres huisseries nécessaires aux bâtiments communaux. Le bois utilisé est essentiellement issu de la forêt communale, dont il a la gestion du stock et de l'approvisionnement pour les ateliers. Il apporte également un soutien important pour le montage et l'entretien des maisonnettes de Noël.

L'ÉLECTRICITÉ

Les deux électriciens participent à l'entretien de l'éclairage public, à l'entretien et la mise aux normes des installations électriques au sein des bâtiments communaux et à la réali-

sation de nouvelles installations électriques. Ils interviennent pour la préparation des coffrets et alimentations provisoires lors des manifestations. Ce sont également eux qui posent les kakémonos et les bâches d'annonces événementielles. Un temps particulier est alloué à la préparation de la période de Noël, avec la mise en place des éclairages au sein des rues, de la décoration des sapins et des places, ainsi que l'alimentation électrique du marché de Noël.

LA MAÇONNERIE

Le maçon intervient sur de nombreux travaux d'entretien, avec la réalisation de nouveaux joints, le scellement de tampons ou de grilles avaloir, ou la reprise de murets. Il réalise également des travaux d'amélioration de bâtiments.

LA MÉCANIQUE

Le mécanicien intervient sur l'ensemble des véhicules et assure leur suivi : réparations, carrosserie, rénovation de bennes... Il doit toujours être prêt à intervenir rapidement, notamment en période de déneigement.

Souvent, les travaux réalisés en régie sont coordonnés entre plusieurs corps de métier,

à l'exemple de la rénovation de la salle informatique de l'école primaire. Le serrurier, les électriciens, le menuisier et le peintre sont intervenus pour permettre aux élèves de découvrir à la rentrée 2014 une salle neuve qui répond mieux à leurs besoins. L'ensemble du parc informatique a été renouvelé à cette occasion, donnant aux élèves tous les moyens pour leur réussite.

LA PEINTURE

Le peintre a bien sûr pour mission principale la peinture de bâtiments ou d'éléments mobiliers. Il joue ainsi un rôle pour l'entretien des bâtiments et du mobilier urbain. Il participe également à la peinture routière.

LA SERRURERIE

Le serrurier réalise des mains courantes, des portails et des garde-corps afin de compléter les aménagements nécessaires au bon fonctionnement des bâtiments ou des espaces publics. Il participe à l'entretien du mobilier urbain ou encore des jeux des écoles. Il travaille en binôme avec le mécanicien pour réparer certains véhicules.

AU COEUR DE L'HIVER

Pendant la période de déneigement, une astreinte est mise en place avec au moins 50 % des effectifs. Elle est déclenchée en fonction des chutes de neige ou du risque de verglas. En cas de mauvaises conditions météorologiques, l'ensemble des agents des ateliers et des espaces verts peut être mobilisé pour assurer la circulation à Munster.

L'ENTRETIEN

La mission des agents d'entretien est de maintenir propre l'ensemble des sites communaux. Trois agents sont en charge de l'école primaire et des locaux du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté). Les horaires sont souvent décalés, tôt le matin ou tard le soir, voire le week-end, en dehors des heures de présence des locaux.

Les ATSEM consacrent 20 % de leur temps à l'entretien des locaux des deux écoles maternelles du Centre et du Badischhof. Les 80% restant sont consacrés à l'aide apportée aux professeurs des écoles.

Nous remercions les usagers de contribuer à maintenir propres les espaces publics et d'éviter les dégradations. Le temps consacré à leur réparation est pris sur d'autres tâches qui pourraient améliorer le quotidien des Munstériens.

Tentez votre chance !

3 BONS GREGO D'UNE VALEUR UNITAIRE DE 30 € SONT À GAGNER !
(À UTILISER DANS L'UN DES NOMBREUX COMMERCES PARTENAIRES DE LA VALLÉE).

BULLETIN RÉPONSE

Bulletin réponse à retourner avant le 15 février 2014 par courrier postal au Service Communication de la Ville de Munster (Mairie - 1 place du Marché 68140 Munster / Objet : jeu Munster Mag')

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tél :
Email :

Quand aura lieu le premier tour des prochaines élections municipales ?

- 25 mai
 16 mars
 23 mars

À quelle adresse siège la Communauté de Communes de Munster ?

- 9 rue Sébastopol
 1 place du Marché
 2 rue Jean Bresch

Quelle est la capacité de la nouvelle aire de camping-cars ?

- 36 places
 54 places
 30 places

Quand aura lieu le prochain recensement de la population ?

- Du 16 janvier au 15 février 2014
 Du 16 janvier au 15 février 2015
 Du 16 janvier au 15 février 2016

Combien y-a-t-il de places de stationnement gratuites à 5 minutes à pied du centre-ville de Munster ?

- 300
 400
 Plus de 500

En 2014, à quelle date aura lieu la Fête de la Musique à Munster ?

- Le 20 juin
 Le 22 juin
 Le 21 juin

Un nouveau maire junior a été élu lors de l'installation du conseil municipal des Jeunes le 26 novembre 2013. Comment s'appelle-t-il ?

- Manon Gallmann
 Romain Dupré
 Mathias Gley

En quelle année a été fondé le Graben, premier site industriel de Munster ?

- En 1876
 En 1776
 En 1676

Quelle star internationale a ouvert le Jazz Festival de Munster en 2013 ?

- Manu Dibango
 André Manoukian
 Melody Gardot

Comment s'appelle la page Facebook de Munster ?

- MunsterActu
 MunsterNews
 MunsterEvent

Les 3 personnes tirées au sort parmi les bonnes réponses seront informées par email ou courrier postal. Les réponses seront dévoilées sur notre site Internet à partir du 17 février.

Jeux gratuit sans obligation d'achat. Les informations recueillies ci-dessus sont destinées exclusivement à la Mairie de Munster. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification conformément à la loi n°7817 du 6 janvier 1978.



VOS RENDEZ- VOUS 2014

Kaffee-Küacha 2014

Les prochaines animations pour les seniors et les personnes isolées auront lieu à la salle de la Laub les mardis 4 février, 4 mars, 1^{er} avril et 6 mai 2014 de 14 h à 17 h.

Journée des Associations

26 janvier

Fête Nationale

13 juillet

Haut-Rhin propre

Fin mars/début avril

Course de Brouettes

26 juillet

Festival de Jazz

27 > 31 mai

Rencontre Internationale de Cors des Alpes

13 > 14 septembre

Enfants du Jazz

1^{er} juin

Journées du Patrimoine

20 > 21 septembre

Exposition Mathias Doll

10 > 22 juin

Marché de Noël

29 novembre > 24 décembre

Fête de la Musique

20 juin



www.ville-munster68.fr



www.facebook.com/munsterevent

